

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - COMMUNE DE VILLAC BUDGET PRINCIPAL (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21240580700018

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE TERRASSON

M 14

Compte administratif
voté par nature

BUDGET : COMMUNE DE VILLAC Budget principal (3)

ANNEE 2017

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	17
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	24
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	28
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	30
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	31
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	33
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	34
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	35
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	36
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	37
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	38
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	39
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	40
A10.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	41
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	42
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	43
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	44
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	45
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	46
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	47
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	49
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	51
D2 - Arrêté et signatures	52 et 53

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	COMMUNE DE VILLAC BUDGET PRINCIPAL COMMUNE DE VILLAC Budget principal	CA 2017
-------------------	--	--------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
151 537.00	251 211.00	703.67	121.89

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3) http://alize2.finances.gouv.fr/communes/eneuro/moy_BPS.asp
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	760.00	
2	Produit des impositions directes/population	576.00	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 134.00	
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population	531.00	
6	DGF/population	291.00	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	343.00	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
 - au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - avec (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement).

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	195 045,70	G	290 213,94
	Section d'investissement	B	41 052,27	H	217 702,11

+ +

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	118 336,24 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	149 063,48 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)

= =

TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	385 161,45	= G+H+I+J	626 252,29
---------------------------------------	-----------	------------	-----------	------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	50 000,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	50 000,00	= K+L	0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	195 045,70	= G+I+K	408 550,18
	Section d'investissement	= B+D+F	240 115,75	= H+J+L	217 702,11
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	435 161,45	= G+H+I+J+K+L	626 252,29

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre	
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
70	Produits services, domaine et ventes div				0,00
73	Impôts et taxes				0,00
74	Dotations et participations				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	50 000,00	L	0,00
010	Stocks (4)		0,00		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations				0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

COMMUNE DE VILLAC BUDGET PRINCIPAL - COMMUNE DE VILLAC Budget principal - CA - 2017

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
80	Opération d'équipement n° 80	50 000,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	118 067,42	76 668,00	0,00	0,00	41 399,42
012	Charges de personnel, frais assimilés	85 013,00	78 664,47	0,00	0,00	6 348,53
014	Atténuations de produits	5 000,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	25 865,07	25 736,04	0,00	0,00	129,03
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		233 945,49	186 068,51	0,00	0,00	47 876,98
66	Charges financières	5 500,00	5 448,76	0,00	0,00	51,24
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		239 445,49	191 517,27	0,00	0,00	47 928,22
023	Virement à la section d'investissement (2)	163 836,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	188,00	3 528,43			-3 340,43
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		164 024,00	3 528,43			160 495,57
TOTAL		403 469,49	195 045,70	0,00	0,00	208 423,79
Pour information						
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		(3) 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	187,40	2 981,47	0,00	0,00	-2 794,07
70	Produits services, domaine et ventes div	1 844,00	2 565,67	0,00	0,00	-721,67
73	Impôts et taxes	183 452,63	182 432,63	0,00	0,00	1 020,00
74	Dotations et participations	93 857,22	92 770,27	0,00	0,00	1 086,95
75	Autres produits de gestion courante	3 792,00	4 784,80	0,00	0,00	-992,80
Total des recettes de gestion courante		283 133,25	285 534,84	0,00	0,00	-2 401,59
76	Produits financiers	0,00	0,49	0,00	0,00	-0,49
77	Produits exceptionnels	2 000,00	1 838,18	0,00	0,00	161,82
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		285 133,25	287 373,51	0,00	0,00	-2 240,26
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	2 840,43			-2 840,43
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	2 840,43			-2 840,43
TOTAL		285 133,25	290 213,94	0,00	0,00	-5 080,69
Pour information						
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		(3) 118 336,24				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	343 554,20	26 945,60	50 000,00	266 608,60
	Total des dépenses d'équipement	343 554,20	26 945,60	50 000,00	266 608,60
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	11 500,00	11 266,24	0,00	233,76
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	11 500,00	11 266,24	0,00	233,76
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	355 054,20	38 211,84	50 000,00	266 842,36
040	Opérat* ordre transfert entre sections (1)	0,00	2 840,43		-2 840,43
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	2 840,43		-2 840,43
	TOTAL	355 054,20	41 052,27	50 000,00	264 001,93
	Pour information				
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	(2) 149 063,48			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	95 630,00	0,00	0,00	95 630,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	29 790,00	0,00	0,00	29 790,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	125 420,00	0,00	0,00	125 420,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	16 199,00	16 199,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	197 974,68	197 974,68	0,00	0,00
138	Autres subvent* invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	500,00		0,00	
	Total des recettes financières	214 673,68	214 173,68	0,00	500,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	340 093,68	214 173,68	0,00	125 920,00
021	Virement de la sect* de fonctionnement (1)	163 836,00			
040	Opérat* ordre transfert entre sections (1)	188,00	3 528,43		-3 340,43

COMMUNE DE VILLAC BUDGET PRINCIPAL - COMMUNE DE VILLAC Budget principal - CA - 2017

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	164 024,00	3 528,43		160 495,57
	TOTAL	504 117,68	217 702,11	0,00	286 415,57
	Pour information	(2) 0,00			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	76 668,00		76 668,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	78 664,47		78 664,47
014	Atténuations de produits	5 000,00		5 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	25 736,04		25 736,04
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	5 448,76	0,00	5 448,76
67	Charges exceptionnelles	0,00	3 340,43	3 340,43
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	188,00	188,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		191 517,27	3 528,43	195 045,70
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	11 266,24	0,00	11 266,24
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	26 945,60		26 945,60
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		2 840,43	2 840,43
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		38 211,84	2 840,43	41 052,27
Pour information				149 063,48
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	2 981,47		2 981,47
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	2 565,67		2 565,67
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	182 432,63		182 432,63
74	Dotations et participations	92 770,27		92 770,27
75	Autres produits de gestion courante	4 784,80	0,00	4 784,80
76	Produits financiers	0,49	0,00	0,49
77	Produits exceptionnels	1 838,18	2 840,43	4 678,61
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		287 373,51	2 840,43	290 213,94
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				118 336,24

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	16 199,00	0,00	16 199,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	197 974,68		197 974,68
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	3 340,43	3 340,43
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		188,00	188,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		214 173,68	3 528,43	217 702,11
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	118 067,42	76 668,00	0,00	0,00	41 399,42
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	4 000,00	3 856,00	0,00	0,00	144,00
60611	Eau et assainissement	2 000,00	2 165,66	0,00	0,00	-165,66
60612	Energie - Electricité	8 000,00	8 327,64	0,00	0,00	-327,64
60621	Combustibles	1 300,00	1 159,60	0,00	0,00	140,40
60622	Carburants	1 000,00	1 121,92	0,00	0,00	-121,92
60623	Alimentation	500,00	1 245,57	0,00	0,00	-745,57
60631	Fournitures d'entretien	4 000,00	3 277,78	0,00	0,00	722,22
60632	Fournitures de petit équipement	5 600,00	5 654,44	0,00	0,00	-54,44
60633	Fournitures de voirie	2 000,00	2 430,13	0,00	0,00	-430,13
60636	Vêtements de travail	400,00	13,19	0,00	0,00	386,81
6064	Fournitures administratives	1 000,00	899,35	0,00	0,00	100,65
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	0,00	70,00	0,00	0,00	-70,00
6067	Fournitures scolaires	100,00	59,80	0,00	0,00	40,20
6078	Autres marchandises	0,00	653,26	0,00	0,00	-653,26
611	Contrats de prestations de services	2 000,00	1 157,22	0,00	0,00	842,78
6135	Locations mobilières	1 800,00	888,16	0,00	0,00	911,84
61521	Entretien terrains	0,00	222,75	0,00	0,00	-222,75
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	21 594,63	603,60	0,00	0,00	20 991,03
615231	Entretien, réparations voiries	21 272,79	7 125,00	0,00	0,00	14 147,79
61551	Entretien matériel roulant	1 000,00	119,98	0,00	0,00	880,02
61558	Entretien autres biens mobiliers	2 000,00	112,92	0,00	0,00	1 887,08
6156	Maintenance	5 500,00	4 705,63	0,00	0,00	794,37
6161	Multirisques	4 900,00	4 875,22	0,00	0,00	24,78
6182	Documentation générale et technique	1 200,00	865,60	0,00	0,00	334,40
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	5,00	0,00	0,00	-5,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	100,00	95,00	0,00	0,00	5,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	400,00	363,61	0,00	0,00	36,39
6226	Honoraires	2 500,00	2 646,13	0,00	0,00	-146,13
6227	Frais d'actes et de contentieux	500,00	832,32	0,00	0,00	-332,32
6232	Fêtes et cérémonies	9 000,00	9 116,58	0,00	0,00	-116,58
6236	Catalogues et imprimés	600,00	41,44	0,00	0,00	558,56
6247	Transports collectifs	1 200,00	1 250,50	0,00	0,00	-50,50
6251	Voyages et déplacements	1 000,00	625,00	0,00	0,00	375,00
6256	Missions	200,00	116,06	0,00	0,00	83,94
6257	Réceptions	5 000,00	3 402,00	0,00	0,00	1 598,00
6261	Frais d'affranchissement	1 250,00	1 445,10	0,00	0,00	-195,10
6262	Frais de télécommunications	2 100,00	1 923,17	0,00	0,00	176,83
6281	Concours divers (cotisations)	550,00	553,67	0,00	0,00	-3,67
63512	Taxes foncières	2 500,00	2 642,00	0,00	0,00	-142,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	85 013,00	78 664,47	0,00	0,00	6 348,53
6218	Autre personnel extérieur	22 300,00	23 384,74	0,00	0,00	-1 084,74
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	500,00	482,93	0,00	0,00	17,07
6411	Personnel titulaire	21 000,00	19 758,77	0,00	0,00	1 241,23
6413	Personnel non titulaire	1 100,00	1 304,10	0,00	0,00	-204,10
64168	Autres emplois d'insertion	22 700,00	19 381,80	0,00	0,00	3 318,20
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	5 000,00	3 937,73	0,00	0,00	1 062,27
6453	Cotisations aux caisses de retraites	7 500,00	6 604,65	0,00	0,00	895,35
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	2 000,00	1 324,98	0,00	0,00	675,02
6455	Cotisations pour assurance du personnel	1 500,00	1 303,58	0,00	0,00	196,42
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	600,00	359,00	0,00	0,00	241,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	763,00	762,19	0,00	0,00	0,81
6475	Médecine du travail, pharmacie	50,00	60,00	0,00	0,00	-10,00
014	Atténuations de produits	5 000,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00
739118	Autres reversements de fiscalité	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
739221	FNGIR	0,00	3 094,00	0,00	0,00	-3 094,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	0,00	1 906,00	0,00	0,00	-1 906,00
65	Autres charges de gestion courante	25 865,07	25 736,04	0,00	0,00	129,03

COMMUNE DE VILLAC BUDGET PRINCIPAL - COMMUNE DE VILLAC Budget principal - CA - 2017

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6531	Indemnités	14 200,00	14 151,34	0,00	0,00	48,66
6533	Cotisations de retraite	1 300,00	1 219,63	0,00	0,00	80,37
6553	Service d'incendie	8 115,07	8 115,07	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	2 250,00	2 250,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		233 945,49	186 068,51	0,00	0,00	47 876,98
66	Charges financières (b)	5 500,00	5 448,76	0,00	0,00	51,24
66111	Intérêts réglés à l'échéance	5 500,00	5 448,76	0,00	0,00	51,24
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses Imprévues (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		239 445,49	191 517,27	0,00	0,00	47 928,22
023	Virement à la section d'investissement	163 836,00	0,00			163 836,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	188,00	3 528,43			-3 340,43
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	3 340,43			-3 340,43
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	188,00	188,00			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		164 024,00	3 528,43			160 495,57
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		164 024,00	3 528,43			160 495,57
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		403 469,49	195 045,70	0,00	0,00	208 423,79
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	187,40	2 981,47	0,00	0,00	-2 794,07
6419	Remboursements rémunérations personnel	187,40	2 981,47	0,00	0,00	-2 794,07
70	Produits services, domaine et ventes div	1 844,00	2 565,67	0,00	0,00	-721,67
7028	Autres produits agricoles et forestiers	0,00	400,00	0,00	0,00	-400,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	0,00	300,00	0,00	0,00	-300,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	1 600,00	1 548,12	0,00	0,00	51,88
7067	Redev. services périscolaires et enseign	244,00	244,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0,00	73,55	0,00	0,00	-73,55
73	Impôts et taxes	183 452,63	182 432,63	0,00	0,00	1 020,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	125 009,00	126 571,00	0,00	0,00	-1 562,00
73211	Attribution de compensation	35 117,00	35 081,00	0,00	0,00	36,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	0,00	6 186,00	0,00	0,00	-6 186,00
7328	Autres fiscalités reversées	8 732,00	0,00	0,00	0,00	8 732,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	14 594,63	14 594,63	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	93 857,22	92 770,27	0,00	0,00	1 086,95
7411	Dotation forfaitaire	55 611,00	55 611,00	0,00	0,00	0,00
74121	Dotation de solidarité rurale	11 148,00	0,00	0,00	0,00	11 148,00
74127	Dotation nationale de péréquation	0,00	11 148,00	0,00	0,00	-11 148,00
742	Dot. aux élus locaux	2 962,00	2 962,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	10 500,00	9 172,09	0,00	0,00	1 327,91
7478	Participat° Autres organismes	1 387,22	1 387,22	0,00	0,00	0,00
748314	Dotat° unique compensat° spécif. TP	2,00	2,00	0,00	0,00	0,00
74832	Attribution du fonds départemental TP	3 500,00	3 774,96	0,00	0,00	-274,96
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	2 145,00	2 145,00	0,00	0,00	0,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	5 922,00	5 922,00	0,00	0,00	0,00
7484	Dotation de recensement	680,00	646,00	0,00	0,00	34,00
75	Autres produits de gestion courante	3 792,00	4 784,80	0,00	0,00	-992,80
752	Revenus des immeubles	3 792,00	4 784,80	0,00	0,00	-992,80
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		283 133,25	285 534,84	0,00	0,00	-2 401,59
76	Produits financiers (b)	0,00	0,49	0,00	0,00	-0,49
761	Produits de participations	0,00	0,49	0,00	0,00	-0,49
77	Produits exceptionnels (c)	2 000,00	1 838,18	0,00	0,00	161,82
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	138,18	0,00	0,00	-138,18
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	500,00	0,00	0,00	-500,00
7788	Produits exceptionnels divers	2 000,00	1 200,00	0,00	0,00	800,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		285 133,25	287 373,51	0,00	0,00	-2 240,26
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	0,00	2 840,43			-2 840,43
7761	Diff / réal (+) transférées en invest.	0,00	2 840,43			-2 840,43
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	2 840,43			-2 840,43
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		285 133,25	290 213,94	0,00	0,00	-5 080,69
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		118 336,24				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

COMMUNE DE VILLAC BUDGET PRINCIPAL - COMMUNE DE VILLAC Budget principal - CA - 2017

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
- (4) Dont 776.
- (5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Opération d'équipement n° 75 (2)	260 316,00	0,00	0,00	260 316,00
80	Opération d'équipement n° 80 (2)	55 411,20	0,00	50 000,00	5 411,20
81	Opération d'équipement n° 81 (2)	377,00	188,00	0,00	189,00
83	Opération d'équipement n° 83 (2)	25 000,00	24 314,40	0,00	685,60
84	Opération d'équipement n° 84 (2)	2 450,00	2 443,20	0,00	6,80
Total des dépenses d'équipement		343 554,20	26 945,60	50 000,00	266 608,60
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	11 500,00	11 266,24	0,00	233,76
1641	Emprunts en euros	11 500,00	11 266,24	0,00	233,76
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		11 500,00	11 266,24	0,00	233,76
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		355 054,20	38 211,84	50 000,00	266 842,36
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	2 840,43		-2 840,43
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	2 840,43		-2 840,43
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	2 840,43		-2 840,43
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	2 840,43		-2 840,43
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		355 054,20	41 052,27	50 000,00	264 001,93
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		149 063,48			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	95 630,00	0,00	0,00	95 630,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	50 350,00	0,00	0,00	50 350,00
13241	Subv. non transf. Communes du GFP	40 280,00	0,00	0,00	40 280,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	29 790,00	0,00	0,00	29 790,00
1641	Emprunts en euros	29 790,00	0,00	0,00	29 790,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		125 420,00	0,00	0,00	125 420,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	214 173,68	214 173,68	0,00	0,00
10222	ECTVA	16 199,00	16 199,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	197 974,68	197 974,68	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	500,00		0,00	
Total des recettes financières		214 673,68	214 173,68	0,00	500,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		340 093,68	214 173,68	0,00	125 920,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	163 836,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	188,00	3 528,43		-3 340,43
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	3 340,43		-3 340,43
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	0,00	188,00		-188,00
28231	Bâtiments publics (affectation)	188,00	0,00		188,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		164 024,00	3 528,43		160 495,57
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		164 024,00	3 528,43		160 495,57
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		504 117,68	217 702,11	0,00	286 415,57
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 75 (1)
LIBELLE : Maison d'accueil

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		260 316,00	A	0,00	260 316,00	B 136 115,36
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	132 515,36
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	10 006,56
2132	Immeubles de rapport	0,00	0,00	0,00	0,00	122 508,80
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	260 316,00	0,00	0,00	260 316,00	3 600,00
2313	Constructions	260 316,00	0,00	0,00	260 316,00	3 600,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		125 420,00	C	0,00	125 420,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	95 630,00	0,00	0,00	95 630,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	50 350,00	0,00	0,00	50 350,00	0,00
13241	Subv. non transf. Communes du GFP	40 280,00	0,00	0,00	40 280,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	29 790,00	0,00	0,00	29 790,00	0,00
1641	Emprunts en euros	29 790,00	0,00	0,00	29 790,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-136 115,36

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 80 (1)
LIBELLE : EP Réseaux télécoms du bourg nord

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		55 411,20	A 0,00	50 000,00	5 411,20	B 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	55 411,20	0,00	50 000,00	5 411,20	0,00
21534	Réseaux d'électrification	55 411,20	0,00	50 000,00	5 411,20	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 81 (1)
LIBELLE : Restructuration caserne des pompier

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
DEPENSES		377,00	A	188,00	0,00	189,00	B	376,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées	377,00		188,00	0,00	189,00		376,00
204182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	377,00		188,00	0,00	189,00		376,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-188,00	D - B	-376,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 83 (1)
LIBELLE : Voirie 2017

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		25 000,00	A 24 314,40	0,00	685,60	B 24 314,40
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	25 000,00	24 314,40	0,00	685,60	24 314,40
2151	Réseaux de voirie	25 000,00	24 314,40	0,00	685,60	24 314,40
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-24 314,40	D - B	-24 314,40

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 84 (1)
LIBELLE : Chauffage SDF

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		2 450,00	A 2 443,20	0,00	6,80	B 2 443,20
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 450,00	2 443,20	0,00	6,80	2 443,20
21318	Autres bâtiments publics	2 450,00	2 443,20	0,00	6,80	2 443,20
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-2 443,20	D - B	-2 443,20

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
	Date de signature	Date de l'émission ou date de mobilisation (*)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé C/N	Catégorie d'emprunt (8)
							Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)				0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)				175 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)				175 000,00									
70004601368		2010-10-04	15/01/2011	25 000,00	F	Sans	2,800	2,800		T	F	N	A-1
70005818964		2012-07-23	15/10/2012	100 000,00	F		4,580	4,580		T	F	N	A-1
9026640		2012-07-05	05/10/2012	50 000,00	F		4,450	4,450		T	F	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)				0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)				0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)				0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)				0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)				0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)				0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)				0,00									
1676 Dettes envers locaux-acquéreurs (total)				0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)				0,00									

COMMUNE DE VILLAC BUDGET PRINCIPAL - COMMUNE DE VILLAC Budget principal - CA - 2017

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
166 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1661 Autres emprunts (total)					0,00									
1662 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1667 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					175 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
Emprunts et dettes au 31/12/N													
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		116 805,72					11 266,24	5 448,76	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		116 805,72					11 266,24	5 448,76	0,00	0,00	0,00
70004601368	N	0,00	A-1	8 244,97	2,00	F	Sans	2,800	2 598,52	276,48	0,00	0,00	0,00
70005818964	N	0,00	A-1	72 440,23	9,00	F		4,580	5 769,62	3 483,86	0,00	0,00	0,00
9026640	N	0,00	A-1	36 120,52	9,00	F		4,450	2 898,10	1 688,42	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de frage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE VILLAC BUDGET PRINCIPAL - COMMUNE DE VILLAC Budget principal - CA - 2017

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N										ICINE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
Total général		0,00		116 805,72					11 286,24	5 448,76	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS		A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indice sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre cas indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure (A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (turnne)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	116 805,72	0,00	0,00	0,00	0,00
	Nombre de produits	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
(F) Autres types de structures	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retracer le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture				Primes éventuelles				
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant ed au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, turndel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture				Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux				
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

A2.6

A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICM de l'exercice	
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital		
Total des dépenses au c/ 166					0,00	0,00							0,00	0,00		0,00	
Refinancement de dette (3)																	
Total des recettes au c/ 166					0,00	0,00							0,00	0,00		0,00	
Refinancement de dette (4)																	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N		A2.7

A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)				Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)		
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial		Contrat renégocié (5)		Contrat initial	Contrat renégocié	Intérêts	Capital					
				Type de taux (3)	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Index (4)	Taux act.	Contrat initial	Contrat renégocié							
Total																	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE		
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME		
		A2.8

A2.8 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)					
REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Après des organismes de droit privé</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Après des organismes de droit public</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Dettes provenant d'émissions obligataires(ex : émissions publiques ou privées)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 610.00 €			01/01/1995
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'études non suivies de réalisations	5	01/01/1995
L	Frais de recherche et de développement (réussite)	5	01/01/1995
L	Frais de recherche et de développement (échec)	5	01/01/1995
L	Brevets	5	01/01/1995
L	Logiciels	2	01/01/1995
L	Voitures	5	01/01/1995
L	Camions et véhicules industriels	4	01/01/1995
L	Mobilier	10	01/01/1995
L	Matériel de bureau électrique ou électronique	5	01/01/1995
L	Matériel informatique	2	01/01/1995
L	Matériels classiques	6	01/01/1995
L	Coffre-fort	20	01/01/1995
L	Installations et appareils de chauffage	10	01/01/1995
L	Appareils de levage - ascenseurs	20	01/01/1995
L	Appareils de laboratoire	5	01/01/1995
L	Equipements de garages et ateliers	10	01/01/1995
L	Equipements des cuisines	10	01/01/1995
L	Equipements sportifs	10	01/01/1995
L	Installations de voirie	20	01/01/1995
L	Plantations	15	01/01/1995
L	Autres agencements et aménagements de terrains	15	01/01/1995
L	Terrains de gisement (mines et carrières)	5	01/01/1995
L	Construction sur sol d'autrui	5	01/01/1995
L	Bâtiments légers, abris	10	01/01/1995
L	Agencements et aménagements de bâtiment, installat° élec. et télépho.	15	01/01/1995

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		11 500,00	11 266,24
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		11 500,00	11 266,24
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	11 500,00	11 266,24
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	11 266,24	50 000,00	149 063,48	210 329,72

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		180 723,00	III
Ressources propres externes de l'année (a)		16 199,00	16 199,00
10222	FCTVA	16 199,00	16 199,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		164 524,00	188,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
2804182	<i>Autres org pub - Bâtiments et installat°</i>	0,00	188,00
28231	<i>Bâtiments publics (affectation)</i>	188,00	0,00
29...	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations</i>		
39...	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers</i>		
59...	<i>Prov. dépréc. comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	500,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	163 836,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	16 387,00	0,00	0,00	197 974,68	214 361,68

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II
Ressources propres disponibles	IV
Solde	V = IV – II (3)
	210 329,72
	214 361,68
	4 031,96

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
21/04/2017	Chauf sdf	2 443,20	0,00	0
28/11/2017	Voie 2017	24 314,40	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		26 757,60	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
24/05/2017	PHOTOCOPIEUR	3 340,43	0	0,00	3 340,43	500,00	-2 840,43
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		3 340,43					-2 840,43

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A10.4

A10.4 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A10.5

A10.5 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN-ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-16, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux Initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	16 715,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	16 715,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	287 373,51
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	5,82

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

B1.4

B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP	Somme des parts invest. (1)	Somme nette des parts invest. (2)
Maintenance informa	2014	Odyssée 19360 Malemort sur corré	Maintenance logiciels	1 821,32	1 821,32	1	31/12/2017	0,00	0,00
Maintenance photocop	2014	Copy fax 17182 Périgny	Maintenance photocopies	591,16	591,16	1	31/12/2017	0,00	0,00
Maintenance EP	2014	SD 24 Périgueux 24000	Maintenance lampadaires	1 475,20	1 475,20	1	31/12/2017	0,00	0,00
Maintenance extinctie	2014	extindis 24210 la bachellerie	extincteurs	181,20	181,20	1	31/12/2017	0,00	0,00
Maintenance butis foo	2014	apave sud europe	Contrôle des butis	417,34	417,34	1	31/12/2017	0,00	0,00
Maintenance cloches	2014	Cessac	Contrôle cloche	172,68	172,68	1	31/12/2017	0,00	0,00
Maintenance ADIC	2014	Sedi 30 UZES	Maintenance delarchives	18,00	18,00	1	31/12/2017	0,00	0,00
Maintenance site web	2017	Villeneuve	Maintenance site web mairie	420,00	420,00	1	31/12/2017	0,00	0,00

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 31/12/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

**B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé		
<u>Associations</u>		
Association sportive villacois	1 000,00	
EWANEWS	100,00	
Fjep	300,00	
Fnaca section terrasson	50,00	
Fnath le jardin	100,00	
LES RESTOS DU COEUR	150,00	
La croix rouge française	50,00	
Les amis de villac	450,00	
pompiers de terrasson	50,00	
<u>Entreprises</u>		
<u>Personnes physiques</u>		
<u>Autres</u>		
Personnes de droit public		
<u>Etat</u>		
<u>Régions</u>		
<u>Départements</u>		
Incendie	8 115,07	
<u>Communes</u>		
<u>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)</u>		
SDIS	188,00	
<u>Autres</u>		
TOTAL GENERAL	10 553,07	

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Secrétaire de mairie (rédacteur)	B	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint technique 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		1,00	1,00	2,00	2,00	0,00	2,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant. « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

PNIM : Animation.

PVI : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité

3-b° : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois de niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements communaux composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements communaux composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements communaux de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	504 117,68	190 115,75	50 000,00	264 001,93
RECETTES	504 117,68	217 702,11	0,00	286 415,57
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	403 469,49	195 045,70	0,00	208 423,79
RECETTES	403 469,49	408 550,18	0,00	-5 080,69

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

BUDGET : ASSAINISSEMENT - BUDGET ASSAINISSEMENT / N°SIRET : 21240580700067

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	25 766,18	13 419,45	0,00	12 346,73
RECETTES	25 766,18	25 766,18	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	28 365,29	18 080,69	0,00	10 284,60
RECETTES	28 365,29	24 159,75	0,00	4 205,54

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ...qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	529 883,86	203 535,20	50 000,00	276 348,66
RECETTES	529 883,86	243 468,29	0,00	286 415,57
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	431 834,78	213 126,39	0,00	218 708,39
RECETTES	431 834,78	432 709,93	0,00	-875,15
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	961 718,64	416 661,59	50 000,00	495 057,05
TOTAL GENERAL DES RECETTES	961 718,64	676 178,22	0,00	285 540,42

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	529 883,86	203 535,20	50 000,00	276 348,66
RECETTES	529 883,86	243 468,29	0,00	286 415,57
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	431 834,78	213 126,39	0,00	218 708,39
RECETTES	431 834,78	432 709,93	0,00	-875,15
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	961 718,64	416 661,59	50 000,00	495 057,05
TOTAL GENERAL DES RECETTES	961 718,64	676 178,22	0,00	285 540,42

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 11
 Nombre de membres présents : 08
 Nombre de suffrages exprimés : 09
 VOTES : 09
 Pour : 09
 Contre : 00
 Abstentions : 00

Date de convocation 01/03/2018

Présenté par (1) maire .
 A MAIRIE : VILLAC, le 06/03/2018
 maire



Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire.
 A MAIRIE : VILLAC, le 06/03/2018
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

BIGEAT Arnaud	Absent excuse'
BOTERF Isabelle	Ihotel.
DELGOULET Cyril	Absent excuse'
FLOIRAT Bernadette	Floirat
GARCIA Emmanuel	Garcia
GERAUD Sandrine	Geraud
LACOMBE Daniel	Absent excuse'
LEYMARIE Robert	Leymarie
PELLERIN Laurent	Pellerin
PICHON Yvon	Pichon
RAFFAILLAC Georgette	Raffaillac

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : les membres du conseil municipal.

Procurations de Deljoulet Cyril à Leymarie Robert
Arnaud Paget à Yvon Pichon

Le Maire s'est retiré au moment de vote et n'y a pas pris part.

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	400 400,00	0,00	18,68	0,00	74 795,00	0,00
TFPB	225 000,00	0,00	16,55	0,00	37 238,00	0,00
TFPNB	16 500,00	0,00	78,64	0,00	12 976,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	641 900,00	0,00			125 009,00	0,00

N° SIRET : 21240580700018	COMPTE ADMINISTRATIF	Département : DORDOGNE
Etablissement : COMMUNE DE VILLAC	Année 2017	Poste Comptable: TRESORERIE TERRASSON
Budget : BUDGET PRINCIPAL		Date de vote : 10/03/2018

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

D2 - ARRETE - SIGNATURES

Présenté par le Maire,

A MAIRIE : VILLAC, le 06/03/2018

Le Maire,



Délibéré par le conseil municipal, réuni en session ordinaire

A MAIRIE : VILLAC, le 06/03/2018



Nombre de membres en exercice	11
Nombre de membres présents	8
Nombre de suffrages exprimés	9
VOTES : Pour	9
Contre	0
Abstention	0
Date de convocation :	01/03/2018

Les membres du conseil municipal,

Présents Pellerin Laurent, Robert Leymarie, Georgette Raffoillac, Bernadette Floinet, Sandrine GERAUD, Emmanuel Garcia, Yvon Pichon, Isabelle Botel

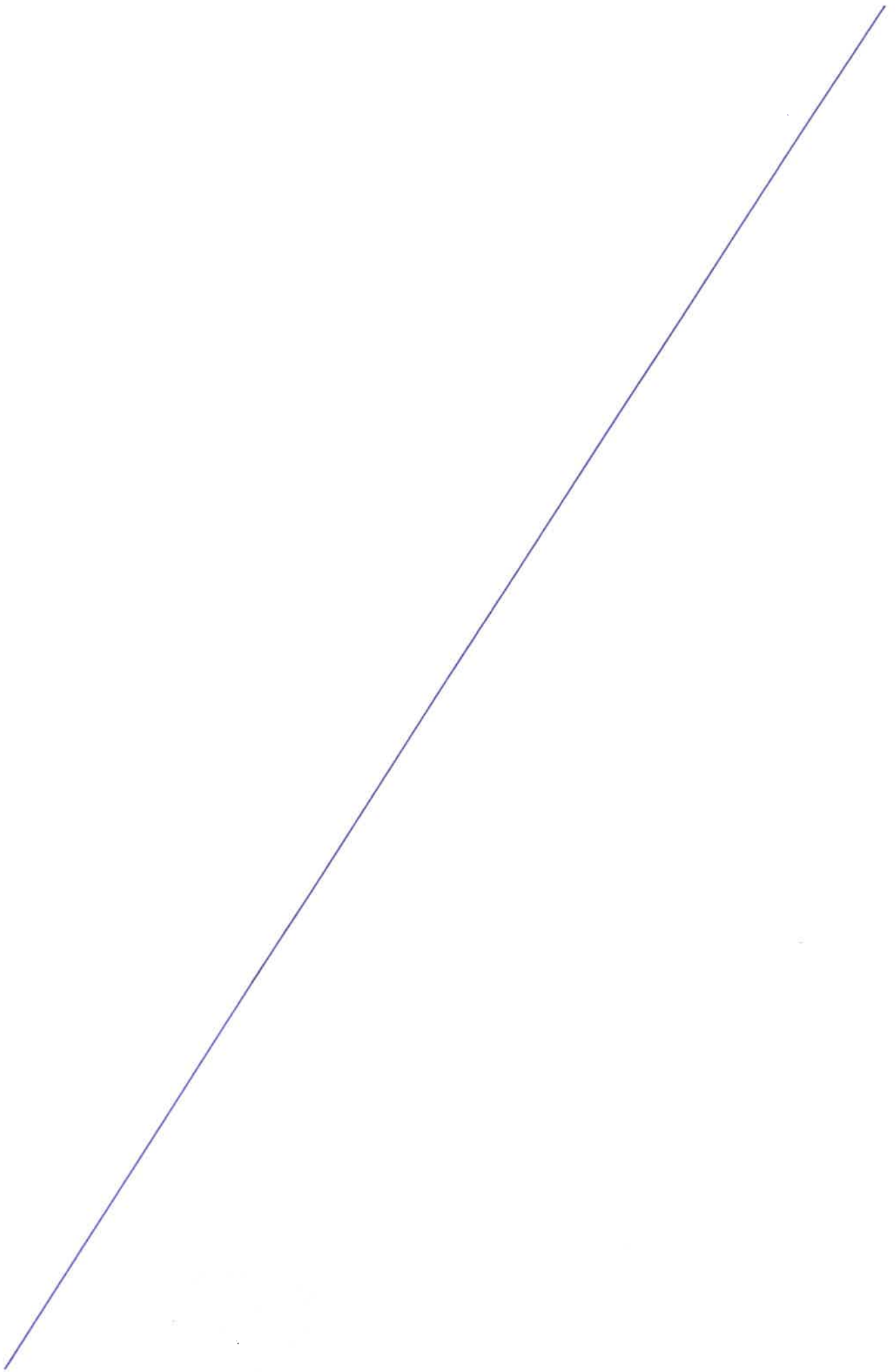
Absents excusés Daniel LACOMBE, Arnaud POISEAT et Cyril DELGOUTET

Procurations de Cyril Delgoutet à Robert Leymarie
Arnaud Pageat à Yvon Pichon

Le Maire s'est retiré au moment de vote et n'y a pas pris part.

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en sous-préfecture,
le 07/03/2018 et de la publication le 07/03/2018

A MAIRIE : VILLAC, le 07/03/2018



IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 11
 Nombre de membres présents : 08
 Nombre de suffrages exprimés : 09
 VOTES : 09
 Pour : 09
 Contre : 00
 Abstentions : 00

Date de convocation 01/03/2018

Présenté par (1) maire .
 A MAIRIE : VILLAC, le 06/03/2018
 Le maire



Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire.
 A MAIRIE : VILLAC, le 06/03/2018
 Les membres de l'assemblée délibérante (2).

BIGEAT Amaud	Absent excuse'
BOTERF Isabelle	I boief.
DELGOULET Cyril	Absent excuse'
FLOIRAT Bernadette	Floir
GARCIA Emmanuel	[Signature]
GERAUD Sandrine	[Signature]
LACOMBE Daniel	Absent excuse'
LEYMARIE Robert	[Signature]
PELLERIN Laurent	[Signature]
PICHON Yvon	[Signature]
RAFFAILLAC Georgette	[Signature]

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
 (2) L'assemblée délibérante étant : les membres du conseil municipal.

Procurations de Delgoulet Cyril à Leymarie Robert
 Amaud Paget à Yvon Pichon

Le Maire s'est retiré au moment de vote et n'y a pas pris part.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212405807-20180306-cacne2017-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/03/2018



IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	400 400,00	0,00	16,66	0,00	74 785,00	0,00
TFPB	225 000,00	0,00	16,55	0,00	37 238,00	0,00
TFPNB	16 500,00	0,00	76,64	0,00	12 676,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	641 900,00	0,00			125 699,00	0,00



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212405807-20180306-cacne2017-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/03/2018

N° SIRET : 21240580700018
 Etablissement : COMMUNE DE VILLAC
 Budget : BUDGET PRINCIPAL

COMPTE ADMINISTRATIF
 Année 2017

Département : DORDOGNE
 Poste Comptable: TRESORERIE TERRASSON
 Date de vote : 10/03/2018

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

D2 - ARRETE - SIGNATURES

Présenté par le Maire,
 A MAIRIE : VILLAC, le 06/03/2018
 Le Maire,



Délibéré par le conseil municipal, réuni en session ordinaire
 A MAIRIE : VILLAC, le 06/03/2018

Nombre de membres en exercice	11
Nombre de membres présents	8
Nombre de suffrages exprimés	9
VOTES : Pour	9
Contre	0
Abstention	0
Date de convocation :	01/03/2018

Les membres du conseil municipal,



Isidore
[Signature]
[Signature]
[Signature]

Présents Pellenin Laurent, Robert Lajmarie, Georgette Roffaillou, Bernadette Floinet, Sandrine GERAUD, Emmanuel Garcia, Yvon Pichon, Isabelle Beterf
 Absents excusés Daniel LACOMBE, Arnaud POIGEAT et Cyril DELGOUTET
 Proximités de Cyril Delgoutet à Robert Lajmarie
 Arnaud Poigeat à Yvon Pichon

Le Maire s'est retiré au moment de vote et n'y a pas pris part.

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en sous préfecture,
 le 07/03/2018 et de la publication le 07/03/2018



Accusé de réception Ville de Villac le 07/03/2018

024-212405807-20180306-caene2017-BF

page 53

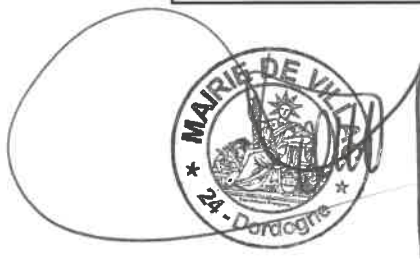
Accusé certifié exécutoire
 Réception par le préfet : 08/03/2018

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212405807-20180306-cacne2017-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/03/2018





Contrôle de Légalité

Compte-rendu d'horodatage de l'acte n° : cacne2017

Résumé de l'acte : compte administratif de la commune pour l'exercice 2017

Date de décision : 06/03/2018

Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Classification : 7.1.3. document budgétaire

Rédacteur : Administration Villac24

AR reçu le : 08/03/2018 00:00:00

N° AR : 024-212405807-20180306-cacne2017-BF

Pièces jointes :

ca assainissement 2017.XML

pages signatures CA Commune.pdf

Historique :

08/03/2018 15:23:32	Reçu	Administration Villac24
08/03/2018 15:24:06	En cours de transmission	
08/03/2018 15:25:11	Transmis en Préfecture	
08/03/2018 15:29:23	Accusé de réception reçu	
08/03/2018 16:10:37	Tamponnage de l'acte	Administration Villac24

LP 2018/004

**DELIBERATION
 DU CONSEIL MUNICIPAL
 SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF**

Séance du 06/03/2018 à 20 heures 30

Nombre de membres en exercice 11
 Nombre de membres présents 08
 Nombre de suffrages exprimés 09
 VOTES : Contre =00 Pour =09 Abstentions =0
 Date de convocation : 01/03/2018

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de LEYMARIE Robert délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2017 dressé par PELLERIN Laurent, Maire, cette personne s'étant retirée au moment du vote, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;
 1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés		118 336,24	149 063,48		149 063,48	118 336,24
Opérations de l'exercice	195 045,70	290 213,94	41 052,27	217 702,11	236 097,97	507 916,05
TOTAUX	195 045,70	408 550,18	190 115,75	217 702,11	385 161,45	626 252,29
Résultats de clôture		213 504,48	50 000,00		50 000,00	241 090,84
Restes à réaliser			240 115,75	217 702,11	435 161,45	626 252,29
TOTAUX CUMULES	195 045,70	408 550,18	240 115,75	217 702,11	435 161,45	626 252,29
RESULTATS DEFINITIFS		213 504,48	22 413,64			191 090,84

* Les 'dépenses' et les 'recettes' doivent être inscrites sur les lignes 'opérations de l'exercice' et 'restes à réaliser'. Les 'déficits' et les 'excédents' doivent être inscrits sur les lignes 'résultats reportés', 'résultats de clôture' et 'résultats définitifs'.

2° Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au résultat de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus;

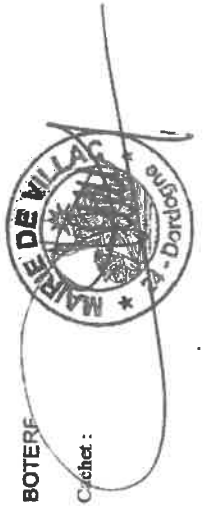
Ont signé au registre des délibérations :

Présents et signataires: PELLERIN Laurent, BOTERF Isabelle, GERAUD Sandrine | RAFFAILLAC Georgette LEYMARIE Romaine FLOPATION - Ministère de l'Intérieur
 Absents excusés: Daniel LACOMBE Cyril DELGOULET et Arnaud BIGEAT

Procureurs de Cyril DELGOULET à Robert LEYMARIE et de Arnaud BIGEAT à Yvon PICHON

Secrétaire: Isabelle BOTERF

Cachet :



Accusé de réception par le préfet le 08/03/2018
 024-21240580700018-20180306-2018004

Pour expédition conforme,
 Le Maire,

